



Renouvellement des licences « course à pied » Saison 2024 / 2025

Bonjour à toutes et tous,

Vous trouverez ci-joint la nouvelle fiche d'inscription pour la saison 2024 - 2025

Comme l'année dernière, pour les licenciés FFA, vous pouvez répondre au questionnaire de santé en ligne qui vous a été adressé courant juin par un lien FFA (expéditeur e-licence@athle.fr), qui vous demande de renseigner votre questionnaire de santé en ligne.

Si ce n'est déjà fait, merci de procéder à cette opération dès maintenant.

Rappel :

Si vous avez utilisé la procédure de questionnaire santé pour renouveler votre licence, merci de compléter la fiche d'inscription :

- J'atteste sur l'honneur avoir répondu **NON** à toutes les questions du QS (questionnaire de santé FFA)

Si vous ne souhaitez pas compléter ce document en ligne, ou si vous n'avez pas répondu « NON » à toutes les questions de santé : **vous devez obligatoirement fournir un certificat médical de moins de trois mois.**

J'attire votre attention sur le fait que votre licence FFA 2023 - 2024 ne sera plus valable pour l'inscription des courses qui se dérouleront à compter du 1^{er} septembre 2024

Je vous précise que nous prenons également les bons ci-dessous (en déduction du coût de la licence) :

Chèques vacances
Coupons sport
Bons CAF
Shake@do

Vous pouvez apporter **le dossier complet** aux heures d'entraînement, le remettre aux membres du bureau ou encore l'envoyer à mon domicile :

Fabrice GROS : 07 route de LASFOND 87590 Saint Just le Martel.

Je compte sur votre réactivité et je suis à votre disposition pour tous renseignements complémentaires,
Tel : **07 86 63 12 27**

Fabrice GROS

PS : Merci de noter, que lors de vos inscriptions aux compétitions via @ ou sur place, de vous engager sous **ASLEGRAND**, car au niveau de la FFA, nous sommes enregistrés sous **ASLEGRAND** et non ASLEGRAND-FCL/FEYTIAT et on ne peut changer. De plus, cela permet au club organisateur de l'épreuve de nous retrouver sous le même club **ASLEGRAND**.
Vous remerciant par avance.